

Réf : DCM/2020/n°109/5.5/22-12/27

Nombre des membres		
En Exercice	Présents	Qui ont pris part à la délibération
29	25	28

Date de la convocation : 15-12-2020

Date de l'affichage : 16-12-2020

OBJET :

**INFORMATION DES DECISIONS PRISES
PAR DELEGATION DE POUVOIR**

SEANCE DU 22 DECEMBRE 2020

L'an deux mille vingt,

Le VINGT DEUX DECEMBRE A 17H30

Le Conseil Municipal d'Aigues-Mortes, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit, Salle OUSTAOU, sous la présidence de Monsieur Pierre Maumejean, Maire d'Aigues-Mortes.

PRESENTS : Pierre MAUMEJEAN, Gilles TRAUJLET, Marielle NEPOTY, Arnaud FOUREL, Patricia VAN DER LINDE, Jean Claude CAMPOS, Josiane ROSIER, Michel LEBLANC, Maguelone CHAREYRE, Régis VIANET, Christine DUCHANGE, Alain BAILLIEU, Nathalie LALLOUETTE, Christian LAPISARDI, Janine LHUILLIER, Christian GROUL, Stéphanie PIERRON, Yves GRAS, Andrée DAMOUR, Michèle PALLARES, Cédric BONATO, Maryline POUGENC, Olivier BERTRAND, Carine VANDERBISTE, Joachim RAMS.

Absents ayant donné procuration :

Jean-Claude BASCHIOU à Alain BAILLIEU, Véronique BONVICINI à Gilles TRAUJLET, Stéphane PIGNAN à Josiane ROSIER.

Absent :

Michel AUSSANAIRE.

Secrétaire de séance : Janine LHUILLIER

Rapporteur : Le Maire

Le Conseil Municipal

Vu les explications du Maire et sur sa proposition,

Vu l'article 8 de la loi n° 70-1297 du 31.12.1970 sur la gestion municipale et les libertés communales,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, article L 2122.22

Prend acte des décisions municipales suivantes :

- 2020/32 qui autorise la commune à verser une indemnité de 556.80€ à Mme SUDRY en réparation du sinistre bris de glace subi lors d'une intervention du service espaces verts.
- 2020/33 qui attribue le marché à bon de commande de maîtrise d'œuvre de l'axe de mobilité du contrat bourg centre au groupement SARL CEREG sise Parc Scientifique Georges Besse – ARCHE Botti 2 – 115 allée Norbert Wiener – 30035 Nîmes Cedex 1 pour une durée de 24 mois reconductible.
- 2020/34 qui proroge la convention de mise à disposition de la parcelle AN 327, lieu-dit Gare, à titre gratuit entre la SEGARD et la Commune jusqu'au 31 décembre 2020 et sera tacitement reconduite en cas de non achèvement des travaux du Parking Nord.
- 2020/35 qui annule la décision 2020-20 du 24 juin 2020 autorisant la signature de l'avenant 1 aux travaux de restauration et d'aménagements intérieurs de l'Eglise Notre Dame des Sablons
- 2020/36 qui approuve pour les lots 1 à 7, 9 et 11 la nouvelle décomposition du marché de travaux de restauration et d'aménagements intérieurs de l'Eglise Notre Dame des Sablons en

- 1 tranche ferme et 3 conditionnelles et qui autorise le Maire à signer les avenants n°1 au marché pour les différents lots précités.
- 2020/37 qui autorise le Maire à déposer un dossier de demande de subvention auprès de différents partenaires publics et privés pour la requalification de la Route de Nîmes RD 979.
- 2020/38 qui approuve pour le lot 10, la nouvelle décomposition du marché de travaux de restauration et d'aménagements intérieurs de l'Eglise Notre Dame des Sablons en 1 tranche ferme et 3 conditionnelles et qui autorise le Maire à signer l'avenant au marché.
- 2020/39 qui attribue le marché d'Assistance à Maîtrise d'Ouvrage pour la révision générale du Plan Local d'Urbanisme à l'entreprise Planed sise Europôle Arbois – bât Marconi – 13 100 Aix en Provence pour un montant de 86 650.00 € H.T.
- 2020/40 qui autorise le Maire à déposer pour l'Office de Tourisme un dossier de demande de subvention pour un projet de découvertes innovantes et ludiques de notre territoire au travers d'un jeu de piste avec QR codes intégrés dans la cité et d'une chasse aux trésors numérique évolutive pour développer une offre touristique modernisée et plus respectueuse de l'environnement.

Le conseil municipal **prend acte** des décisions prises par délégation de pouvoir.

Le Maire,
Pierre MAUMEJEAN

